

Gestion du risque pour le dirigeant sportif du jeudi 27 février 2020

Organisateur : Comité Olympique et Sportif des Pyrénées Orientales

Tel : 04 68 63 32 68 – courriel : cdos66@wanadoo.fr - URL : <http://pyreneesorientales.franceolympique.com>

Public : Dirigeants bénévoles, membres et salariés d'associations et des comités départementaux sportifs des P.-O.

Formation gratuite.

Lieu : Maison Départementale des Sports des P.-O. rue Duguay-Trouin, Perpignan.

Horaire : 18h 30 – 21h 30

Intervenant : Patrice Meseguer - Allianz

BUT GENERAL : Appréhender les risques liés aux activités menées par l'association pour mieux protéger le dirigeant bénévole.

OBJECTIFS :

- Présenter la responsabilité civile des mandataires sociaux.
 - Expliquer l'augmentation des mises en cause des dirigeants d'association dans la société actuelle.
 - Connaître les risques encourus par le dirigeant d'association dans le cadre des actions mises en œuvre.
 - Éviter les écueils pour améliorer le fonctionnement de l'association et de ses projets.
 - Connaître les manquements aux obligations légales.
-

EXPLICATIONS PRATIQUES sur des situations comme :

- Organisation de soirées ou de festivités.
 - Le harcèlement moral.
 - Gestion du passif d'une association.
 - Le contrôle URSSAF et ses conséquences.
 - Les règles de sécurité à prévoir dans toute action engagée.
 - Les conséquences d'une gestion défailante.
-

LES DISPOSITIONS LEGALES et les différences à connaître entre les conséquences pénales et civiles dans un procès de dirigeant.

